



France Nature Environnement Midi-Pyrénées
Fédération d'Associations loi 1901 - Membre de France Nature Environnement

Assemblée Générale Annuelle – 16 Mars 2010 – PV

Rémy Martin, Président de FNE Midi-Pyrénées, déclare l'Assemblée Générale annuelle ouverte à 10h30. À l'ouverture de l'AG, 18 associations sont représentées et 4 adhérents individuels.

1- adoption de l'ordre du jour

Rémy Martin rappelle l'ordre du jour déterminé par le Conseil d'Administration du 1er mars 2010 et qui figure dans la convocation.

Adoption de l'ordre du jour
Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 21 mars 2009
Rapport moral 2009
Rapport financier 2009
Rapport du Commissaire aux comptes 2009
Rapport d'activités 2009

Débat et vote sur ces rapports
Vote du Conseil d'Administration
Adoption du tarif des cotisations à la fédération FNE Midi-Pyrénées applicables en 2011
Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses proposées. L'ordre du jour est adopté sans point sur les questions diverses.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est adopté.

2 - Adoption du compte rendu de l'Assemblée du 21 mars 2009

José Cambou et Bernard Maillochaud proposent des modifications à apporter au compte rendu de l'assemblée générale du 21 mars 2009.

Le compte rendu de l'AG du 21 mars 2009 prenant en comptes les modifications apportées est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport moral de Rémy Martin, Président de FNE Midi-Pyrénées

Chers ami(e)s,

Je tiens tout d'abord à rappeler la tenue de l'assemblée générale extra-ordinaire du 28 avril 2008 qui a voté le changement de nom de la fédération régionale, et la création d'un quatrième collège dédié aux adhérents individuels. Les retours de 2009 ont permis d'attester que FNE Midi-Pyrénées est mieux identifié dans le débat public par les médias. Ce changement de nom a permis d'affirmer l'appartenance au mouvement France Nature Environnement, à l'échelle régionale et départementale.

En 2009, se sont déroulées les 3eme assises associatives. Si le contenu des échanges a été très riche je regrette une participation un peu faible. Il faudra revoir les modalités de communication et d'organisation (date, lieu,...) afin de garantir une meilleure participation.

En 2009, la fédération a été interpellée sur des sujets phares :

- HVE pour les exploitations agricoles : leurre ou réelle avancée ?
- Photovoltaïque sur sols : bon ou mauvais ?
- Cohérence entre le développement du bois énergie et protection des forêts.
- Révision du Schéma Directeur Aménagement et de Gestion de l'eau.

Nous voyons bien là l'évolution de la complexité des sujets abordés. Pour y répondre, nous devons disposer de connaissances et de compétences croissantes. Par conséquent, seul un travail par réseau thématique associant bénévoles et salariés peut permettre d'être réactif et pertinent.

Je vous propose donc de relancer cette organisation par réseaux thématiques. D'autre part, la fédération doit améliorer également l'articulation entre le niveau régional et le niveau départemental, de manière à assurer une meilleure circulation des informations voire une mutualisation de moyens.

Pour organiser tout cela, je vous propose de lancer une réflexion collective pour définir ensemble quels sujets et quelle organisation nous souhaitons pour notre fédération dans les 5 années à venir.

4 - Rapport financier de Sylvain Doublet, trésorier de FNE Midi-Pyrénées

Les membres de l'AG disposent, dans le dossier de séance, des documents comptables de clôture d'exercice (bilan et compte de résultat).

Au 31 décembre 2008, le compte de résultats fait apparaître un résultat 2009 de **2430 euros**, soit 4,3% des produits d'exploitation (contre 2 567 en 2008, 40 007 en 2006 et 13 % des produits d'exploitation et -37 444 en 2005 pour mémoire). Ce résultat est du notamment à une estimation trop optimiste des taux d'avancement des projets commencés en 2007 et à finaliser en 2008. Certains projets, ont pris plus de temps que prévu à être finalisés, décalant d'autant le démarrage des nouveaux projets.

En 2008 le résultat d'exploitation sera déduit du fond associatif (Cf. Bilan Passif). Ce dernier passe donc de 64 675 € à **48 517 €**. Il ne représente plus que **12 % des charges annuelles**. Idéalement pour avoir un fond de roulement évitant les problèmes de trésorerie (lies aux décalage entre la réalisation des projets et leur financement : certains projets sont payés 4 à 5 mois après leur finalisation. Il faudrait donc 4 à 5 mois de provisions sur salaires) et pour faire face à une éventuelle année difficile (comme 2006 et 2008), il devrait atteindre 30 % des charges (soit environ 90-100 000€). C'est l'objectif d'UMINATE dans les années à venir. Avec un total de 12 % des charges, et des décalage de paiement (notamment FEDER) de plus de 10 mois, **la trésorerie de la fédération est de plus en plus difficile à piloter.**

Les fonds dédiés (engagement à réaliser sur les ressources affectés) au 31/12/2008, qui correspondent aux aides publiques qui nous ont été attribuées sur des parties de projets non finalisées, représentent un total de 34 200 euros (contre 65 480 euros au 31/12/2007); le détail des fonds dédiés figure dans l'annexe des comptes et dans le bilan (Passif).

Les salaires et charges sont de loin la plus grosse dépense de la structure. En 2008, les salaires et charges sociales qui représentent 281358 (contre 211 797 € en 2007), soit de l'ordre de 70 % des charges d'exploitation. Pour mémoire, en 2006, les salaires et charges sociales qui représentaient 192 903 € (+10% par rapport à 2005), et de l'ordre de 77 % des charges. Il y a donc eu 3 années successives de hausse traduisant un renforcement de l'équipe (après une baisse de près de 40 % entre 2004 et 2005).

Les montants des subventions d'exploitations ont légèrement diminué par rapport à l'année antérieure et s'élèvent à 206 694 € (-6 270 € ; -3 %).

L'origine des subventions des projets : Conseil Régional Midi-Pyrénées (21%) ; fonds européens (30%); Agence de l'Eau (10%), DIREN (5%) autres (5%)

Pour un budget d'Uminate (total produit) en 2008 de 386 143 €, le montant de la rubrique « bénévolat et aides en nature valorisés » est de 203 743€ euros. Ce qui prouve le rôle essentiel du bénévolat.

La fédération reste encore fragile (résultat négatif, fond associatif insuffisant, trésorerie insuffisante) et compte sur 2009 pour se renforcer techniquement et financièrement.

4 - Rapport du Commissaire aux comptes, Jacques Durand de St Front sur l'exercice 2009

Jacques Durand de St Front présente son rapport. Jacques Durand de St Front confirme les dires du trésorier, les fonds propres sont faibles. Il faut beaucoup de temps pour recouvrer les subventions et souligne les difficultés de trésorerie.

A titre personnel, M. De St Front souligne qu'il milite pour que le bénévolat apparaisse dans le compte de résultat « produits et charges ».

M. De St Front ajoute que la fédération est dans un cas de risques financiers significatifs, malgré une bonne évolution en 6 ans.

Rapport spécial

Concernant les conventions, M. De St Front souligne que M. Michel Geoffre est administrateur de l'Arpe et de FNE Midi-Pyrénées. L'Arpe versant une subvention à FNE Midi-Pyrénées pour la gestion du centre documentaire.

5 - Présentation du rapport d'activités 2009

Rémy Martin passe la parole à Béatrice Bernard, directrice de FNE Midi-Pyrénées

Béatrice Bernard rappelle que les membres de l'assemblée générale disposent, dans le dossier de séance, du rapport d'activité complet pour l'année 2009 ; elle propose une présentation orale succincte qui sera complétée par les salariés.

5-1. Les réseaux thématiques :

Pour chaque réseau thématique : un binôme Pilote bénévole et un référent salarié

- réseau Eau Agriculture : Rémy Martin / Caroline Creton

- réseau Aménagement du territoire : José Cambou / Guillaume Rielland
- réseau Déchets : Noëlle Noury / Karine Mabilat
- réseau Energie : pas de binôme
- réseau Nature & Biodiversité : pas de binôme
- réseau Santé-environnement : José Cambou

L'ensemble de ces réseaux ont produits des communiqués de presse, ont rédigés des avis techniques transmis aux services de l'Etat et des publications (lettres d'information, cahiers d'acteurs...).

Les bénévoles de FNE Midi-Pyrénées ont participé activement aux nombreuses commissions locales, départementales et régionales, permettant de faire valoir la protection de l'environnement dans ces différentes instances.

5-2 . Le service juridique

Son rôle est d'assurer une veille juridique quotidienne de manière à informer les membres des évolutions en la matière.

Il répond aussi aux questions quotidiennes des adhérents en matière de Droit de l'Environnement et aux commissaires enquêteurs.

De plus, les services de l'Etat nous sollicitent pour avoir des informations sur une législation qu'ils ne maîtrisent pas en interne.

Il assure enfin un suivi des dossiers soumis par les associations membres et la Fédération FNE Midi-Pyrénées et réalise pour elles les recours juridiques.

Le détail des dossiers suivis figure dans le rapport d'activité 2009.

5-3. Le centre documentaire

Notre centre documentaire, ouvert depuis 1982, est devenu celui de la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées en 1991 et nous continuons à le gérer.

Plus de 20 000 références sont actuellement accessibles aux usagers.

Le Centre Documentaire est également équipé d'un poste informatique destiné à la consultation de la base de données accessible en ligne sur le site Internet de la Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées et permettant à nos lecteurs d'effectuer des recherches documentaires sur Internet en complément de la consultation d'ouvrages.

Nous avons accueilli au centre documentaire durant l'année 2009, 1950 visiteurs avec une moyenne de 160 visiteurs par mois.

La fréquentation est composée de 23 % d'étudiants, 11 % de professionnels, 9 % de demandeurs d'emploi ou en recherche de formation, 21 % de grand public et 36 % de professionnels de l'éducation à l'environnement et d'enseignants.

Nous avons constaté une hausse des demandes à distance (par e-mail ou par téléphone). Le Centre Documentaire joue de plus en plus un rôle de relais d'information. Le public nous contacte afin d'être réorienté vers les organismes ressources susceptibles de répondre à leur demande. Par ailleurs, nous constatons également un besoin croissant de ressources et d'informations directement accessibles en ligne.

Nous avons cette année accueilli 12 groupes et participé à des manifestations en région pour présenter et faire connaître les ressources disponibles à la Maison de l'Environnement.

5-3. Le pôle eau

Un poste spécifique de chargé de mission Eau auprès des APNE du bassin Adour-Garonne a été ouvert en février 2008 au sein de FNE Midi-Pyrénées. Ce poste a été occupé par Sylvain Roumeau de février 2008 à août 2009, puis par Caroline Creton à partir de septembre 2009.

3 actions principales menées en 2009 :

- Structuration et animation du réseau,
- Création d'une base de données des APNE du bassin Adour-Garonne,
- Organisation de journées de formation et d'échanges à destination des APNE.

5-4. L'éducation à l'environnement

FNE Midi-Pyrénées met en œuvre des actions de sensibilisation pour tout public à travers des animations, la location d'expositions, la diffusion de livrets pédagogiques et la tenue de stands d'information lors de manifestations.

Quelques chiffres :

- 16 animations en région,
- 700 personnes touchées (enfants et adultes),
- 43 locations d'expositions,
- participation à des journées de formation nationales,
- production de 1 outil pédagogique : « OGM, le choc des cultures »,
- production du guide « ecomotiv ».

5-5. Présentation des projets réalisés en 2009

5-5-1. Vers un développement durable

Objectifs du projet :

- Sensibiliser le jeune public de Midi-Pyrénées au développement durable.
- Répondre au besoin d'outils et/ou de formation des éducateurs à l'environnement.
- Mieux faire connaître la thématique et les principes du développement durable avec ses trois volets : social, environnemental et économique.
- Inciter et donner des pistes aux citoyens pour agir au quotidien.

Test de l'outil dans 4 établissements sur la région :

- Le lycée Jolimont de Toulouse,
- Le Centre de Formation Professionnelle de Brens dans le Tarn,
- Le lycée agricole de Pamiers en Ariège,
- Le lycée agricole d'Ondes en Haute Garonne.

Résultat :

Un outil pédagogique en ligne pour les enseignants de lycées.

5-5-2. Accompagnement de projets pédagogiques

Une première étape de recherche d'établissements intéressés par le projet s'est déroulée en juin afin de trouver des établissements partenaires. Dans un second temps, il a fallu organiser des rencontres avec les enseignants ou personnes intéressées afin de se mettre d'accord sur le déroulement du projet.

Ainsi, il a été proposé à tous les établissements de suivre la démarche « Eco-Ecole ».

5-5-3. RESIDE MIP

Objectifs du projet :

- Valoriser l'information sur l'environnement et le développement durable déjà existante et en faciliter l'accès,
- Développer l'autonomie du public dans sa recherche d'informations,
- Faciliter l'accès de l'information au public éloigné géographiquement,
- Partager les savoir-faire et les compétences,
- Échanger et mutualiser des outils, des pratiques, des méthodes et des savoirs,
- Faire se rencontrer des acteurs de filières éloignées.

Résultats :

Fin 2009, le réseau comprend 36 structures actives, son animation passe notamment par l'animation du site internet www.residemip.org
Une charte a été rédigée afin de consolider l'action du réseau en définissant un cadre de fonctionnement commun à l'ensemble de ces structures adhérentes.
Des outils de communication (plaquette + affiche) dédiés à ce projet ont été réalisés de manière à relayer l'information auprès des acteurs locaux.

5-5-4. Les assises territoriales

Les Assises doivent être un indicateur de l'avancée environnementale dans les départements et les collectivités locales, de l'animation du débat public/dialogue environnemental, et de la mise en œuvre post-Grenelle.

Objectif du projet : Animer le réseau associatif,

- Mesurer l'utilité et la mise en œuvre des propositions adoptées à l'issue du Grenelle,
- Fixer des objectifs et définir les moyens pour y répondre dans nos départements et notre région,
- Engager un programme d'actions sur 2 ans pour les associations.

Résultats :

- 1 journée de préparation des assises, le samedi 27 septembre 2008 à la Maison de l'Environnement Midi-Pyrénées
- 8 Assises départementales ont eu lieu :
 - Tarn et Garonne; le samedi 21 mars 2009 à Montauban, organisée par la fédération départementale, FNE 82
 - Gers, le samedi 25 avril 2009 à Lahitte, organisées par les Amis de la Terre 32
 - Ariège, le samedi 13 juin 2009 au Fossat, organisées par l'association A3E
 - Tarn, le samedi 20 juin 2009, organisées par la fédération départementale Upnet
 - Hautes-Pyrénées, le samedi 20 juin 2009 à Tarbes, organisées par la fédération départementale FNE 65
 - Haute Garonne, le jeudi 8 octobre 2009 à Toulouse, organisées par FNE Midi-Pyrénées
 - Lot, le mercredi 28 octobre 2009 à Cahors, organisées par la fédération départementale Gadel.
 - Aveyron, le samedi 28 novembre 2009 à Rodez, organisées par FNE Midi-Pyrénées.

Plus de 270 personnes ont participé à ces assises départementales.

- 1 assise régionale organisée le samedi 5 décembre à Toulouse par FNE Midi-Pyrénées. Lors de ces assises plusieurs chargés de mission thématique de FNE sont intervenus.

5-5-5. Zones humides

En 2007, FNE Midi-Pyrénées, en partenariat avec Nature Midi-Pyrénées a piloté et animé un projet « Les zones humides et l'élu » visant à sensibiliser et informer les collectivités à l'importance de la conservation des zones humides en apportant une information détaillée sur les moyens d'actions juridiques et techniques.

Devant les impacts positifs de ce projet, il y a opportunité de décliner cette opération à destination d'une autre catégorie d'acteurs ayant un rôle direct dans la conservation des zones humides : les agriculteurs.

Objectifs du projet :

- sensibiliser, informer sur les rôles, fonctions et services rendus par les zones humides aux agriculteurs et le rôle fort de l'agriculteur dans la conservation de ces milieux;

- faire connaître et promouvoir les CATZH;
- mettre en place ou valoriser des projets de gestion de zones humides en milieu agricole pouvant servir d'exemple ;
- engager une dynamique de réseau entre les agriculteurs et les naturalistes ;
- aborder le statut juridique des zones humides et les outils de protection réglementaire ;
- dynamiser le réseau d'acteurs agricoles.

Résultats :

- Édition d'une plaquette de sensibilisation : le contenu a été élaboré par Nature Midi-Pyrénées en collaboration avec FNE Midi-Pyrénées. Diffusion dans les services et organismes agricoles.
- Organisation d'une journée d'information et d'échanges sur le thème « les zones humides et l'agriculteur » dans le cadre de la journée mondiale sur les zones humides le 2 février 2009.
- Assistance technique et/ou pédagogique à plusieurs établissements d'enseignement agricole.

5-5-6. Acheter durable :

Rappel des objectifs :

- Aider chacun à rendre ses achats professionnels plus écologiques,
- Sensibiliser et inciter les acteurs économiques, institutionnels et associatifs à s'engager dans une démarche écoresponsable dans leurs pratiques professionnelles,
- Favoriser le changement dans les pratiques des entreprises et des collectivités territoriales, voir du tissu associatif.

Résultats :

- Mise en ligne du site internet www.acheter-durable.org :
 - annuaire des fournisseurs de produits écoresponsables sur la région,
 - informations pratiques,
 - conseils d'achat,
 - sources bibliographiques.

Notre action a été principalement de continuer à enrichir le contenu du site web.

Nous avons assuré une veille des informations, notamment au niveau des fournisseurs :

- rencontre des fournisseurs pour vérifier s'ils s'inscrivent dans les critères de la charte,
- contrôle et vérification des informations,
- mise à jour du site web.

5-3. Débats

FNE 65 souligne l'importance de travailler avec les agriculteurs qui sont des acteurs importants, et souhaite que des propositions soient fixées y compris avec les bénévoles du mouvement.

Ils précisent la nécessité d'être force de proposition dans le débat, par exemple dans le débat sur les OGM, de ne pas être seulement dans l'opposition, mais de participer à des actions alternatives, comme le réseau semences paysannes, au développement de l'agriculture de montagne....

Le travail mené par Michel Geoffre depuis 30 ans est salué, l'assemblée générale le remercie pour son engagement citoyen et militant au sein du mouvement de FNE Midi-Pyrénées.

Didier Pacaud explique qu'il faut dépasser les axes environnementaux et ne pas oublier la

question de la protection des sites et des paysages.

José Cambou réagit à cette remarque en opposant les énergies renouvelables et le nucléaire. En effet, il faut intégrer dans notre réflexion des approches globales incluant les analyses de cycles de vie, et les aspects de réversibilité ou non des installations et aménagements divers.

6-Vote

6.1 – vote sur le rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

6.2 – vote sur le rapport financier

À l'unanimité le rapport financier et l'approbation des comptes sont adoptés.

6.3 – affectation des résultats

Rémy Martin propose que le résultat positif de 2430 € euros soit affecté au fonds associatif.

Le résultat des comptes soit 2430 euros est affecté au fond associatif. La délibération est adoptée à l'unanimité.

6.4 – vote sur le rapport d'activités

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

7 - vote de renouvellement du CA

Rémy Martin précise que le CA est renouvelable dans sa totalité et que le Conseil comprend de 8 à 20 membres.

Il est donné rappel des règles prévues aux statuts et règlement intérieur :

• Toute association à jour de cotisation peut présenter des candidats au Conseil. Mais elle ne peut avoir plus de 2 titulaires au CA.

• Pour chaque poste, il est formé 1 binôme (1 titulaire + 1 suppléant).

Le Conseil comprend :

1° des membres désignés par les fédérations départementales du 1^{er} collège, pour les représenter : 1 binôme par fédération. À ce jour ceci concerne le Gadel 46, FNE 65, Upnet 81 et FNE 82.

2° des membres élus à scrutin secret en AG.

• Les administrateurs issus des associations du 3^{ème} collège ne peuvent représenter que 25% au maximum des membres du Conseil.

• Les administrateurs sont élus pour 1 an, les administrateurs sortants sont rééligibles.

• Pour les postes d'administrateurs soumis à vote en AG :

- les binômes (titulaire et suppléant) sont formés par les candidats eux-mêmes,

- 1 titulaire peut se présenter sans suppléant,

- sont déclarés élus, les binômes ayant obtenu le plus grand nombre de voix. En cas de partage des voix sur le dernier poste à pourvoir, il est procédé dans les mêmes conditions à un 2^{ème} tour, seuls peuvent y être candidats, les candidats en ballottage au 1^{er} tour.

Appel à candidature

• Chaque **fédération du 1^{er} collège** a fait connaître ses représentants.

Pour Gadel (46) :

titulaire : Patrick de Toffoli – suppléant : Martine Alquier

Pour FNE 65 :

titulaire : Françoise Cazalé - suppléante : Didier Nougé

Pour Upnet (81) :

titulaire : Bernard Maillchaud – suppléant : Florence Pelletier

Pour FNE 82 :

titulaire : Sabine Martin – suppléant : Georges Espinosa

- **Au titre des 2^{ème} et 3^{ème} collèges**, il est donné communication des candidatures reçues par courrier ou fax, communiquées par nos associations et en séance la liste des candidats est complétée.

La liste suivante est constituée donnant pour chaque association la liste des candidats proposés :

Association Sauvegarde de la Vallée de la Nère :
 Titulaire : Rémy Martin – suppléant : Julien Lacroix
 Vivre à la campagne :
 Titulaire : Viviane Roux – suppléant : Guy Lacan
 Nature Midi-Pyrénées :
 Titulaire : Jean Joachim – suppléant : Jérôme Calas
 Le Chabot :
 Jean-Pierre Jenn
 Collectif Ginestous 2000 :
 Titulaire : Noëlle Noury – suppléant : Roger Teston
 Sauvegarde du Rouergue :
 Titulaire : Didier Pacaud – suppléant : Jean Delmas
 Solagro :
 Titulaire : Sylvain Doublet – suppléant : Frédéric Coulon
 CEA :
 Jean-Pierre Delorme
 ARIRAPP :
 Titulaire : Henri Delrieu

•**Au titre du 4^{ème} collègue**

Titulaire : José Cambou – suppléant : Fred Manon
 Titulaire : Georges Perret – suppléante : Sophie Fleckenstein

Élections

L'AG prend acte qu'il n'y a pas plus de candidats que de postes pouvant être pourvus et que le prorata de candidats du 3^{ème} collège n'est pas dépassé ; aucun membre de l'assemblée ne demande de vote à bulletin secret.

Composition du nouveau Conseil d'Administration

Titulaires		
Prénom	Nom	Association
Françoise	CAZALE	FNE 65
Sabine	MARTIN	FNE 82
Patrick	DE TOFFOLI	GADEL
Bernard	MAILLOCHAUD	UPNET
Jean-Pierre	DELORME	CEA
Jean	JOACHIM	Nature Midi-Pyrénées
Rémy	MARTIN	Sauvegarde de la vallée de la Nère
Sylvain	DOUBLET	Solagro
Viviane	ROUX	Vivre à la Campagne
Noëlle	NOURY	Collectif Ginestous 2000
Didier	PACAUD	Sauvegarde du Rouergue
Georges	PERRET	Adhérent individuel
José	CAMBOU	Adhérent individuel

Suppléants		
Prénom	Nom	Association
Didier	NOUGE	FNE 65
Georges	ESPINOSA	FNE 82
Martine	ALQUIER	GADEL
Florence	PELLETIER	UPNET
Jean-Pierre	JENN	APRA - Le Chabot
Jérôme	CALAS	Nature Midi-Pyrénées
Julien	LACROIX	Sauvegarde de la vallée de la Nère
Frédéric	COULON	Solagro
Guy	LACAN	Vivre à la campagne
Roger	TESTON	Collectif Ginestous 2000
Jean	DELMAS	Sauvegarde du Rouergue
Sophie	FLECKENSTEIN	Adhérent individuel
Fred	MANON	Adhérent individuel



8 - Adoption du tarif de cotisations à FNE Midi-Pyrénées applicables en 2011

Le Conseil d'Administration de FNE Midi-Pyrénées réuni le 1er mars 2010, a adopté le texte qu'il propose à l'Assemblée Générale ; ce texte a été adressé dans le dossier de convocation de l'AG :

« Tarifs des cotisations applicables en 2010 :

- pour le 1^{er} collège (« fédérations départementales d'associations de protection de l'environnement » soit explicitement Gadel, Upnet, FNE 65 et FNE 82) au minimum 15% des cotisations encaissées par la fédération départementale au 31/12/2010 ;
- pour le 2^{ème} collège (« associations s'occupant prioritairement d'environnement que ces associations soient locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées ») :
 - 1,6 euros par adhérent individuel au 31/12/2010 s'il s'agit d'associations dont les membres sont des adhérents individuels,
 - au minimum 15 % des cotisations encaissées au 31/12/2010, par fédération s'il s'agit d'associations dont les membres sont majoritairement des personnes morales ;
- pour le 3^{ème} collège (« associations dont l'objet n'est pas prioritairement l'environnement mais qui souhaitent par leur action contribuer à sa préservation ») :
 - forfait de 31 euros pour les associations qui ont moins de 50 adhérents individuels
 - forfait de 70 euros pour les associations qui ont entre 50 et 200 adhérents,
 - forfait de 183 euros pour les autres
- pour le 4^{ème} collège :
 - Adhésion simple : 10 €
 - Adhésion étudiants, demandeurs d'emplois : 3 €
 - Adhésion de soutien (montant libre > 10 €) »

L'assemblée générale adopte le tarif de cotisation applicable en 2011 tel que proposé par le Conseil d'administration.
--

Rémy Martin remercie l'ensemble des personnes présentes et clôt l'assemblée générale.

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

DELMAS Martine	ACNIL
SERRA Jacqueline	ACNIL
CHAGOT Joëlle	CAF
ESPINOSA Georges	FNE 82
ESPINOSA Arlette	FNE 82
DELRIEU Henri	Le Chabot
DOUBLET Sylvain	Solagro
MARTIN Rémy	Association Sauvegarde Vallée de la Nère
MAILLOCHAUD Bernard	Upnet
MASSON Christian	Aussonne Environnement
NOURY Noëlle	Collectif Ginestous 2000
LEMAN Dominique	Terre et Coteaux du Lauraguais
ROUX Viviane	Vivre à la Campagne
CAMBOU José	Adhérente individuelle
DESPIS Aimé	Adhérent individuel
NOUGE Didier	FNE 65
GUIGHRD Nicolas	Adhérent individuel
FRENDO Henri	ADEQVAAR
LAHOUK Robert	Parc Saint Jean
PACAUD Didier	Union Sauvegarde du Rouergue
NOURY Noëlle (représente Sylvie Megerand)	Association de Sauvegarde quartier Brienne, Bazacle, Amidonniers
COUSTENOBLE Denis	Les Milles Collines

LISTE DU PERSONNEL D'UMINATE PRÉSENT

BERNARD Béatrice	Directrice
POURCEL Sophie	Chargée de mission Education Environnement
LOUSTALOT Nelly	Chargée de mission Documentaliste
RIELLAND Guillaume	Juriste
Caroline Creton	Chargée de mission Eau

LISTE DES AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

DURAND DE SAINT-FRONT Jacques, Commissaire aux comptes

LISTE DES ASSOCIATIONS EXCUSÉES ET POUVOIRS

Aussonne Environnement

Christian Masson donne pouvoir à Georges Espinosa FNE 82

FNE 82

Sabine MARTIN donne pouvoir à Georges Espinosa FNE 82

Action Environnement

Jean-Louis Bugarel donne pouvoir à José Cambou ou Rémy Martin ou Michel Geoffre

ADIR Nogaro

Jacques Fortinon donne pouvoir à José Cambou

Causses et vallons

Jean Lavigne donne pouvoir à Rémy Martin

Amis de la Terre 32

Martine Delmas donne pouvoir à Rémy Martin